

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 191 PR/HCPT

---:---:---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU La Proclamation du 22 Décembre 1965 mettant fin à la 2ème République du Dahomey

VU Le decret n° 144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement ;

VU Le decret n° 53/PC/MFAEP du 13 Février 1965

Sur proposition du Haut-Commissaire au Plan et au Tourisme
Le Conseil des Ministres entendu :

D E C R E T E :

ARTICLE 1. Monsieur Christian VIEYRA, Haut Commissaire au Plan et au Tourisme est nommé responsable du point de vue financier de l'enquête sur les budgets familiaux et la consommation des ménages effectuée dans le cadre de la convention de financement n° 44/C/63/G du 15 Novembre 1963 signée entre la République Française et la République du Dahomey.

ARTICLE 2. Le Haut Commissaire au Plan et au Tourisme est chargé de l'exécution du présent decret, qui sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

FAIT à COTONOU, le 30 AVRIL 1966
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

GENERAL CHRISTOPHE SOGLO

AMPLIATIONS

JORD.....1
PR.....4
SGG.....4
Ministères....10
Serv.HCPT8
Trésor 2
CF..... 2
Mis. d'Aide
et Coop..... 4